

Hauts-de-France, Pas-de-Calais
Bapaume

Ancienne église paroissiale provisoire, puis salle paroissiale Jeanne-d'Arc

Références du dossier

Numéro de dossier : IA62005158

Date de l'enquête initiale : 2018

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : patrimoine de la Reconstruction , enquête thématique régionale La première Reconstruction

Degré d'étude : étudié

Désignation

Appellation : Salle paroissiale Jean-d'Arc

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Historique

Éléments de contexte

Le projet s'intitule "Patronage de Bapaume", c'est-à-dire la salle accueillant les activités du patronage paroissial, dont l'objectif est d'éduquer des jeunes gens des classes laborieuses, de leur apporter en cas de besoin une aide matérielle et spirituelle et d'organiser leurs loisirs.

La salle est rebâtie sur un "terrain avec ruines" (devis descriptif, AD Pas-de-Calais, 10R9/72, dossier 1033), occupé avant-guerre par le bureau de bienfaisance, elle sert d'église provisoire jusqu'en novembre 1929, date de la consécration de l'église définitive. A côté de la salle, un clocher hors-œuvre en bois abritait une cloche (Dégardin, 1945). Selon le journal *La semaine religieuse* de février 1925, la cheville ouvrière de cette reconstruction est "l'abbé Ledoux que l'on vit tour à tour exercer les professions de terrassier, maçon, charpentier, serrurier, menuisier".

La chronologie du projet de reconstruction

Le projet de reconstruction est porté par la Société immobilière du Pas-de-Calais. Il est confié à Eugène Bidard, hors du cadre de la Coopérative de reconstruction n°1 dont il est l'architecte attitré, pour un coût de 133 000 francs. Les travaux de la salle Jeanne d'Arc commencent en 1923, date de dépôt des plans auprès de la commission cantonale. La clôture administrative du dossier a lieu en 1928.

Le projet de l'architecte : les plans et les élévations

Les plans dressés par l'architecte montrent une grande salle rectangulaire sans points d'appuis, couverte par des fermes métalliques. La salle doit accueillir une scène et des coulisses ainsi qu'une tribune au-dessus du petit hall d'entrée. Une salle de billard est également prévue au sous-sol.

La façade présente un pignon chantourné découvert interrompu par un petit fronton triangulaire et est décorée d'une grande croix.

Les matériaux préconisés dans le devis descriptif

Le devis descriptif apporte des informations sur les matériaux employés. Le sol du sous-sol est en mortier de briquillons, le plancher haut en voutains de béton, les seuils et marches en pierre dure, les linteaux des baies et arrières-linteaux des arcs en brique en fer, les appuis de croisées en "aggloméré Coignet" , les murs de façade en "briques cuites au four continu, provenant de Bapaume ou des environs" et les murs séparatifs en briques de meule, les cloisons intérieures en

carreaux de plâtre, la voute "hourdée et enduite en plâtre sur ossature en métal déployé", les huisseries extérieures en chêne et celles intérieures en sapin, le sol de toute la surface du rez-de-chaussée "dallé en carrelage granito sur forme en béton", la couverture en tuiles mécaniques "à double emboîtement de marque Boulanger de Vitry-sur-Seine". La tribune sera en sapin avec un plancher en fer hourdé plein. La scène aura un plancher en sapin. L'architecte précise qu'il n'y aura aucune peinture sur les murs, seule "la frise sera peinte à l'huile". "Les parements des murs de façade seront parfaitement dressés, ainsi que les tableaux des baies. Les clefs, sommiers, frises, bandeaux, corniches et soubassements seront enduits au ciment Portland, teinté et mouluré - lissé avec soin pour imiter la pierre".

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle, 2e quart 20e siècle

Dates : 1923 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Eugène Bidard (architecte, attribution par source)

Description

La salle Jeanne d'Arc est bâtie à front de rue, dans une zone où il n'y a pas d'habitations. Une grande cour, ceinte d'un mur en brique, jouxte la salle sur le côté gauche.

Entièrement construit en briques rouges, c'est un bâtiment d'un seul vaisseau, construit sur cave, à deux niveaux de façade et trois travées. Il est couvert par une toiture à deux pans légèrement débordante. Le pignon, qui suit le tracé de la rue, est légèrement de biais. Le plan ne forme donc pas un rectangle parfait.

Le mur droit ne porte aucune ouverture. Les baies se trouvent uniquement en façade et sur le mur gauche : un seul niveau de grandes baies rectangulaires inscrites dans un chambranle en briques légèrement cintré alternant avec des tables enduites en béton.

Le bâtiment ne porte aucun ornement, pas même une croix rappelant qu'il s'agit d'une salle paroissiale. Les seuls décors sont les éléments inclus dans l'architecture : le calepinage en damier des briques sous les petites baies du premier niveau, les voussures autour de la porte d'entrée, la corniche surmontant la grande fenêtre centrale, l'utilisation d'un enduit béton pour le sous-bassement, les linteaux et appuis des baies et les tables affleurées situées autour et en dessous des baies.

L'intérieur du bâtiment ne comporte aujourd'hui que deux petits bureaux situés de part et d'autre d'un petit hall qui donne directement sur une grande salle. Cette dernière ne comporte ni scène ni tribune. Il n'a pas été possible de savoir si ces derniers n'ont jamais été construits ou s'ils ont été détruits lors de d'aménagements ultérieurs.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; béton

Matériau(x) de couverture : ciment amiante en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, 1 vaisseau

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Statut, intérêt et protection

La Société immobilière du Pas-de-Calais, dont le gérant est un chanoine, est également le maître d'ouvrage du [collège Saint-Jean-Baptiste](#) (architecte Paul Clavier) et du presbytère (architecte Eugène Rousseau, AD Pas-de-Calais, 10R9/). Il est intéressant de noter que la Société n'a jamais adhéré à une coopérative. Pour chaque projet elle a fait appel à des architectes différents, bien que tous aient cependant travaillé pour l'une des trois coopératives de reconstruction de Bapaume.

Bidard propose une construction dont la structure (charpente métallique et remplissage en briques) est identique à celle des granges et écuries qu'il construit pour les grandes fermes situées à la périphérie de Bapaume. Les matériaux sont ceux que l'on retrouve pour toutes les constructions : brique avec quelques enduits (ici béton). L'utilisation parcimonieuse de la pierre, les murs laissés nus, le sol en terrazzo sont autant d'indices d'une construction qui doit être faite vite et à moindre coût... Seuls la porte bâtarde en retrait sous son arc en plein cintre souligné par des voussures aux arrêtes vives et le pas-de-porte constitué d'une volée de marches droites apportent un peu de monumentalité au bâtiment.

il est intéressant de noter que dans le marché avec l'entrepreneur et l'architecte, la Société Immobilière se réserve le droit "d'employer dans la construction les matériaux qui pourraient lui être fournis par l'État [et] dans le cas où il y aurait des difficultés à obtenir des briques à four continu, d'employer des briques d'autres provenances". Ceci confirme la pénurie de matériaux de construction à laquelle sont confrontés les acteurs de la Reconstruction.

Plusieurs différences apparaissent entre le projet et la salle réalisée : la façade offre un pignon triangulaire avec une toiture débordante et non un pignon chantourné débordant ; elle ne porte pas de croix...

Le bâtiment a servi d'église provisoire, mais il n'avait pas officiellement cette dévolution puisque le projet financé par les dommages de guerre s'intitule "salle de patronage". Sa construction n'a donc pas été imputée sur l'enveloppe des dommages de guerre affectés à la reconstruction de l'église définitive, comme cela aurait été le cas pour une église provisoire. Cela

explique également que le projet soit porté par une société privée et non par la commune, ce qui aurait été le cas pour une église provisoire "officielle".

Statut de la propriété : propriété d'une société privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Pas-de-Calais. Série R, **10R9/72, dossier n°1033 : dossier de dommages de guerre de la Société immobilière du Pas-de-Calais pour la construction d'une salle de spectacle - Eglise paroissiale temporaire, actuelle salle paroissiale : devis descriptif, marché, convention d'acompte, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Patronage de Bapaume : façade latérale ; coupe transversale ; coupe vers la tribune ; façade sur rue ; coupe vers la scène. Daté et signé par le propriétaire et Eugène Bidard, architecte, le 20 mars 1923.
 - Patronage de Bapaume : plan du rez-de-chaussée ; tribune du 1er étage ; façade au fond du terrain ; plan du sous-sol. Daté et signé par le propriétaire et Eugène Bidard, architecte, le 20 mars 1923.
- Devis descriptif, marché, convention d'acompte, plans.

Bibliographie

- BONIFACE, Hervé. **La reconstruction des églises du diocèse d'Arras entre 1918 et 1939**. Mémoire de maîtrise sous la direction d'Eric BUSSIERE, Université d'Artois, Arras, 1998. Non publié.
p. 28 à 31 (p.29 pour Bapaume).
BU de l'université d'Artois - site d'Arras : MAI/ARR H74410

Annexe 1

Les matériaux de la reconstruction à Bapaume

- Aggloméré Coignet : béton aggloméré.

- Ardoise de Fumay : extraite dans les carrières de Fumay, petite ville des Ardennes françaises, à proximité de la frontière belge.

- Briques de meule et briques à four continu :

La fabrication de la brique de meule est la plus simple à mettre en œuvre : les briques crues sont empilées, entourées de bois puis recouvertes de terre. La combustion du bois cuit les briques. Ne demandant ni main-d'œuvre qualifiée ni structure industrielle, la production peut reprendre très rapidement après la guerre. Cependant, le mode de cuisson implique qu'en fonction de leur position par rapport au foyer, les briques ne sont pas identiques : plus ou moins cuites, elles présentent des différences de taille (les moins cuites sont un peu plus grandes), de couleur et d'aspect mais également de résistance. Elles sont donc plutôt utilisées pour du gros-œuvre.

Les briques cuites au four continu sont issues d'une production industrielle : les briques crues sont disposées sur un tapis roulant dont la vitesse de passage dans le four est contrôlée et constante, tout comme la température du four.

Les briques produites sont donc toutes identiques. Leur production est plus coûteuse et elles sont donc utilisées principalement pour des parties de bâtiment visibles. De plus, leur production étant dépendante de la reconstruction industrielle, elle ne reprend pas tout de suite après la guerre.

- Calandrite : matériau bitumé assurant l'étanchéité d'un toit à faible pente ou d'un toit-terrasse.

- Carreaux d'Auneuil : carreaux de céramique à motifs, également appelés carreaux de ciment, produits par la fabrique **Boulenger à Auneuil (Oise)**.

- Carreaux rouges de Beauvais : carreaux de terre cuite rouge sans décor et sans glaçure, dont la forme peut être hexagonale, carrée ou rectangulaire.

- carreaux de trottoir : carreaux aux bords biseautés.

- Crépi ou enduit tyrolien : l'enduit tyrolien est un crépi projeté avec une machine à manivelle appelée tyrolienne - nom de sa région d'origine - qui garde une fois sec un aspect granuleux.

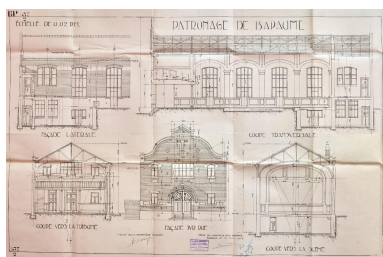
- Granito - terrazzolith : le granito est un béton constitué d'un liant (ciment coloré) et de grains de marbre, dont le parement est poli. Il peut être utilisé comme revêtement mural ou comme sol. Il est soit coulé en place ou fabriqué en plaques. C'est un matériau très courant dans le logement social et les équipements de l'entre-deux-guerres et jusque dans les années 1950. Le nom "terrazolith", devenu commun, correspond à une ancienne marque commerciale.

- Lincrusta : papier peint imitant un lambris bois.

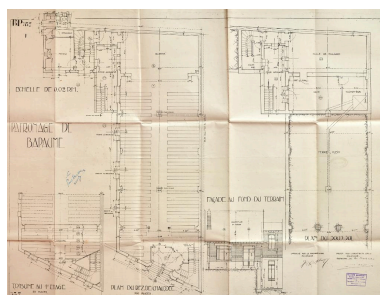
- Papier de tenture : papier peint.

- Pierre bleue : calcaire dur de couleur gris-bleu extrait dans l'Avesnois et en Belgique. Elle est appelée pierre bleue de Belgique ou de Soignies.
- Pierre de Marquise : calcaire extrait d'une carrière du Boulonnais.
- Pierre fine de Saint-Maximim : calcaire dur à grain plus ou moins fin, de couleur beige à jaunâtre, extrait des carrières de Saint-Maximim (Oise).
- Pierre d'Hydrequent ou de Lunel : calcaire dur, de couleur grise, extrait de carrières dans le Boulonnais.
- Plancher pose à l'anglaise : les lames sont posées parallèlement les unes aux autres mais elles ne sont pas de la même longueur ce qui anime visuellement la surface. C'est la pose la plus facile à réaliser et la plus fréquemment utilisée.
- Plancher pose point de Hongrie : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. Chaque lame, coupée de biais à ses extrémités, est posée de façon à former un angle de 45 à 60 degrés avec la lame de la travée voisine.
- Plancher pose à bâtons rompus : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. A la différence du point de Hongrie, les extrémités des lames forment des angles droits. Les lames s'emboîtent extrémité contre bord long et non pas extrémité contre extrémité.
- Sgraffito : technique qui consiste à graver un décor dans un mortier coloré appliqué en fine couche sur un enduit noir. Le tracé en creux donne au dessin une plus grande précision et convient aux décors extérieurs observés à distance.
- Silixore : peinture minérale à base de silicate de potassium mise au point en 1857 qui s'utilise sur la pierre ou les enduits de ciment et durcit en prenant l'aspect de la pierre sous l'action de l'air et des U.V, ce qui la rend presque inusable. Elle est hydrofuge. Silixore, devenu nom commun, est à l'origine la marque du fabricant.
- xylolith (ou eubolith) : mélange de ciment et de sciure de bois.

Illustrations



Patronage de Bapaume : façade latérale ; coupe transversale ; coupe vers la tribune ; façade sur rue ; coupe vers la scène. Daté et signé par le propriétaire et Eugène Bidard, architecte, le 20 mars 1923. (AD Pas-de-Calais, 10R9/72, dossier n°1033).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200012NUCA



Patronage de Bapaume : plan du rez-de-chaussée ; tribune du 1er étage ; façade au fond du terrain ; plan du sous-sol. Daté et signé par le propriétaire et Eugène Bidard, architecte, le 20 mars 1923. (AD Pas-de-Calais, 10R9/72, dossier n°1033).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32_20216200013NUCA



Vue de la façade principale depuis la place de l'église.
Phot. Hubert Bouvet
IVR32_20196200929NUCA4A



Vue de la façade latérale gauche.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200591NUCA



Vue de l'intérieur.
Phot. Delphine Volto-Jourdan
IVR32_20216200528NUCA

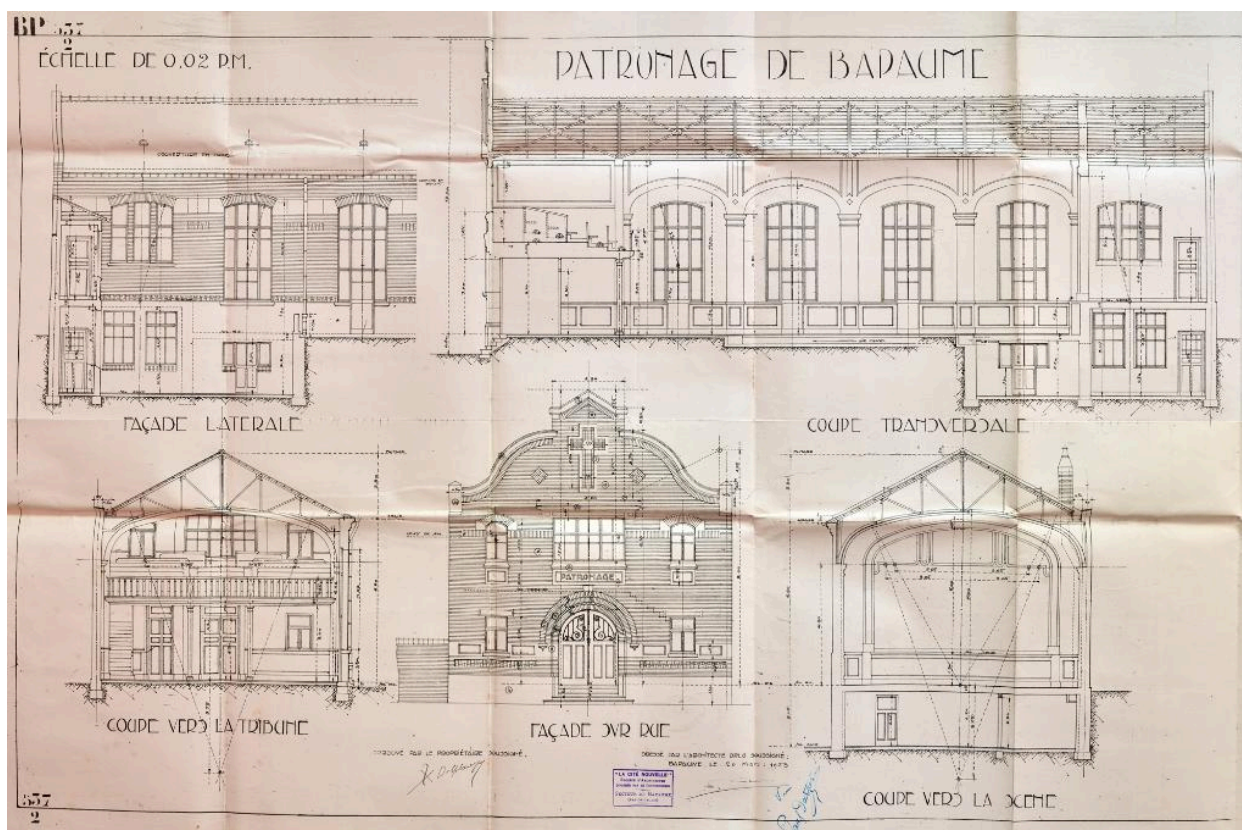
Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

La ville de Bapaume (IA62005136) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume

Auteur(s) du dossier : Karine Girard
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Patronage de Bapaume : façade latérale ; coupe transversale ; coupe vers la tribune ; façade sur rue ; coupe vers la scène. Daté et signé par le propriétaire et Eugène Bidard, architecte, le 20 mars 1923. (AD Pas-de-Calais, 10R9/72, dossier n°1033).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R, **10R9/72, dossier n°1033 : dossier de dommages de guerre de la Société immobilière du Pas-de-Calais pour la construction d'une salle de spectacle - Eglise paroissiale temporaire, actuelle salle paroissiale : devis descriptif, marché, convention d'acompte, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Patronage de Bapaume : façade latérale ; coupe transversale ; coupe vers la tribune ; façade sur rue ; coupe vers la scène. Daté et signé par le propriétaire et Eugène Bidard, architecte, le 20 mars 1923.
- Patronage de Bapaume : plan du rez-de-chaussée ; tribune du 1er étage ; façade au fond du terrain ; plan du sous-sol. Daté et signé par le propriétaire et Eugène Bidard, architecte, le 20 mars 1923.

IVR32_20216200012NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la façade principale depuis la place de l'église.

IVR32_20196200929NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la façade latérale gauche.

IVR32_20216200591NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'intérieur.

IVR32_20216200528NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto-Jourdan

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation